

Titre de l'avis : « Mâchefer »

Aucun des trois projets proposés par le Sycotom n'apporte de solution pour la gestion des mâchefers. Le mâchefer est un déchet industriel spécial ou d'incinération qui est source de pollution lorsqu'il est en contact avec l'eau. Ce sont surtout des matériaux incombustibles obtenus en fin de four et utilisés en travaux publics pour, notamment, la construction de nouvelles routes.

Quelle est la stratégie du Sycotom pour gérer ces déchets pérennes ?

Réponse du Sycotom

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre question à laquelle nous souhaitons apporter la réponse ci-dessous.

Comme vous l'indiquez, le terme « mâchefers » désigne le résidu solide, qui résulte de la combustion des ordures ménagères résiduelles (OMR) dans les fours des usines.

Trois catégories de constituants composent les mâchefers : les inertes (métaux, verre, céramique, etc.), les résidus issus de la partie combustible des OMR et les imbrûlés.

Ces déchets sont transférés pour traitement vers des installations de maturation et d'élaboration gérées par des opérateurs privés en contrat avec le Sycotom.

Ceux-ci assurent la stabilisation du mâchefer et la production d'un granulats employé en remblai dans des travaux routiers.

Les installations avec lesquelles le Sycotom est en contrat sont situées à Claye-Souilly (transport fluvial et routier), Saint-Ouen l'Aumône (transport fluvial), Triel-sur-Seine (transport fluvial), Gonfreville-l'Orcher (transport fluvial).

En 2016, le volume de mâchefers produits par les 3 unités de valorisation énergétique du Sycotom est de 321 551 tonnes, soit 17 % de la masse des OMR valorisée. La totalité des mâchefers a été valorisée en technique routière. Aucun lot non conforme n'a été déclassé et éliminé en installation de stockage de déchets.

Dans le cadre du projet de reconstruction du centre à Romainville / Bobigny, la solution de gestion des OMR n°3, dite de traitement partiel, prévoit l'implantation sur site d'une chaufferie CSR d'appoint pour un besoin local en chauffage urbain en complément d'autres solutions à l'étude sur le territoire.

Le terme CSR désigne le Combustible Solide de Récupération, qui alimentera la chaufferie. Ces CSR seraient élaborés à partir d'une partie du flux d'OMR réceptionnés sur le site.

La chaufferie serait alimentée par un flux de 44 000 tonnes de CSR qui génèreraient environ 4 400 tonnes de mâchefers. Il est prévu que ces mâchefers soient transférés vers les unités de traitement des mâchefers avec lesquelles le Sycotom est en contrat. Ces sous-produits feront ainsi l'objet de la même valorisation, en sous-couche routière.

Le fonctionnement de la chaufferie est présenté dans une fiche mise en ligne à l'occasion de l'atelier organisé dans le cadre de la concertation préalable et dédié aux solutions envisagées pour la gestion des OMR. Vous pourrez en prendre connaissance sur le site internet du projet ou [en cliquant ici](#).